# Une image contenant alimentation Description générée automatiquement

# compte rendu de l’Assemblée GénéralE ordinaire 2021

# de l’association hospitalité chinonaise aux migrants

♦♦♦

## Ordre du jour

* Ouverture
* Rapport moral – rapport d’activités
* Rapport financier

♦♦♦

Le 16 octobre 2021 à Chinon, les membres de l’association Hospitalité Chinonaise aux Migrants sont réuni·e·s à la salle Pierre Mendes France 37500 Chinon en Assemblée générale ordinaire sur convocation du trésorier datée du 23 septembre 2021.

Il est établi une feuille d’émargement, signée par les membres présent·e·s en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L’Assemblée est présidée par Mme Aurélie Butel, présidente de l’association.

Elle est assistée de la secrétaire de séance, Mme Carmen Brémaud, secrétaire de l’association.

♦♦♦

*La séance est ouverte à 10h20*

### Ouverture

Aurélie Butel, Présidente de l’association, ouvre la séance et remercie les membres présent·e·s d’avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Elle indique en introduction le déroulement de l’assemblée.

Il est précisé que cette assemblée générale ordinaire se déroule exceptionnellement en octobre 2021 du fait des mesures sanitaires imposées par la pandémie COVID-19. La prochaine AG aura lieu en mars 2022.

### Approbation du rapport moral

*Présenté par Aurélie Butel*

* *Le rapport moral*

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport d’activité est approuvé

### Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l’exercice

*Présenté par Aurélie BUTEL*

* Le rapport financer des comptes de l’exercice (En pièce jointe « Rapport financier et prévisionnel »)

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport financier et les comptes de l’exercice clos sont approuvés par l’Assemblée

### Vote sur le budget prÉvisionnel

*Présenté par Aurélie BUTEL*

* Le budget prévisionnel (En pièce jointe « Rapport financier et prévisionnel »)

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport financier et les comptes de l’exercice clos sont approuvés par l’Assemblée à l’unanimité

### Fixation du montant MINIMUM de la cotisation

Il est décidé par l’Assemblée Générale que le montant minimum de la cotisation pour l’année 2021 est de 1 euro.

### Renouvellement des dirigeant·E·s

**Membres sortant·e·s :**

* Anne Gaël JOLINON
* Nadira KHALIMOVA
* Danielle DOZON
* Carole SOURDAIS-DELPECH

**Membres candidat·e·s :**

* Christelle ALEXANDRE
* Carmen BREMAUD
* Aurélie BUTEL
* Félicité COAT
* Danielle DOZON
* Philippe JUGÉ
* Isabelle RABOTEAU
* Françoise ROUFFIGNAC
* Carole SOURDAIS-DELPECH
* Muriel TOUANEN
* Annick VERGER

**Membres élu·e·s précédemment :**

* Aurélie BUTEL
* Carmen BRÉMAUD
* Danielle DOZON
* Philippe JUGÉ
* Françoise ROUFFIGNAC
* Carole SOURDAIS-DELPECH
* Muriel TOUANEN
* Annick VERGER

**Sont élu·e·s :**

* Christelle ALEXANDRE
* Carmen BREMAUD
* Aurélie BUTEL
* Félicité COAT
* Danielle DOZON
* Philippe JUGÉ
* Isabelle RABOTEAU
* Françoise ROUFFIGNAC
* Carole SOURDAIS-DELPECH
* Muriel TOUANEN
* Annick VERGER

Aurélie Butel précise que Madame la sénatrice Raymond Pavéro et L’association Entr’aide et Solidarité, ont excusé leur absence à l’assemblée générale

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15

La présidente de séance La Secrétaire de séance

Aurélie Butel Carmen Brémaud